Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Rencontre fédérale, provinciale, territoriale

La ministre Line Beauchamp parlera de diversité des expressions culturelles et de conditions de vie et de pratique des artistes

Québec, le 29 octobre 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, participera à la prochaine rencontre fédérale, provinciale, territoriale des ministres responsables de la Culture et du Patrimoine qui se tiendra à Halifax les 29 et 30 octobre prochains.

Soulignant la convergence de vues et d'actions entre les autorités canadiennes et québécoises en matière de diversité culturelle, la ministre Beauchamp a indiqué son intention de travailler de concert avec le gouvernement fédéral afin de susciter l'intérêt des autres provinces et territoires pour le dossier de la diversité culturelle. « Je ferai part à mes collègues de l'engagement du Québec dans ce dossier et des actions qui ont été entreprises pour favoriser l'adoption à l'UNESCO d'une convention internationale sur la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques », a-t-elle affirmé, ajoutant que « le premier ministre, M. Jean Charest, a fait de ce dossier une priorité gouvernementale. Comme il le déclarait lui-même en mai 2003, le Québec sera de toutes les batailles afin de conserver son droit de promouvoir sa culture ».

La Ministre s'est dite heureuse de la présence des porte-parole de la Coalition pour la diversité culturelle à la rencontre d'Halifax et a rappelé le rôle important de la Coalition sur la scène nationale et internationale. « La Coalition a suscité l'adhésion des représentants de la société civile ici comme à l'étranger et elle s'est posée en partenaire efficace pour sensibiliser l'opinion publique et les autorités politiques. Grâce au dynamisme de ses représentants québécois et canadiens, près d'une vingtaine de coalitions pour la diversité culturelle ont pris naissance ailleurs dans le monde et constituent autant de noyaux de vigilance et d'influence. »

Mme Beauchamp présentera l'approche préconisée par le Québec afin de consolider le filet de sécurité sociale, notamment par l'instauration de mesures fiscales pour les artistes. Cette démarche concertée avec le milieu culturel s'est soldée par l'adoption, au mois de juin, d'une loi permettant d'actualiser les deux lois sur le statut professionnel des artistes et par le dépôt d'un plan d'action pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes, intitulé *Pour mieux vivre de l'art,* dont la mise en œuvre est assurée par un secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes, soutenu par un comité composé de représentants du milieu culturel.

« Nous avions fait de l'amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes une priorité. Notre plan d'action compte douze mesures très concrètes et nous permet d'aller chercher la collaboration de différents ministères et organismes. C'est une réussite dont je suis très fière et j'entends partager avec mes homologues des provinces et des territoires notre approche ainsi que les

moyens que nous avons mis en place pour y arriver », a déclaré la ministre Line Beauchamp.

Source :

Christiane Bolduc
Direction générale des communications
Tél. : (418) 380-2363 poste 7226

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007